



BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE

EUROSYSTEME

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

19 avril 2017

## Résultats de l'enquête de mars 2017 sur les modalités et conditions de crédit attachées aux cessions temporaires de titres libellés en euros et aux marchés de produits dérivés de gré à gré (enquête SESFOD)

- Des modalités non tarifaires moins favorables pour les financements garantis et les produits dérivés de gré à gré ne faisant pas l'objet d'une compensation
- Une dégradation de la liquidité des marchés pour la garantie sous-jacente
- Des modalités de crédit moins favorables qu'il y a un an pour la plupart des types de contreparties

Si l'on compare la période de référence de trois mois allant de décembre 2016 à février 2017 avec la précédente période de trois mois, les participants à l'enquête ont fait état d'un durcissement des modalités de crédit proposées aux contreparties, tant pour l'octroi de financements garantis par des titres libellés en euros que sur les marchés de produits dérivés de gré à gré, et ce, pour tous les types de contreparties. Globalement, le durcissement des modalités non tarifaires a été aussi important que celui des modalités tarifaires. La détérioration de la liquidité et du fonctionnement des marchés, la moindre capacité à mobiliser le bilan ou les fonds propres et l'augmentation des coûts de trésorerie internes liés au financement sont les raisons les plus fréquemment mentionnées pour lesquelles les modalités de crédit sont devenues globalement moins favorables, outre le durcissement des modalités non tarifaires dû à la mise en œuvre de nouvelles exigences de marge réglementaires pour les produits dérivés de gré à gré ne faisant pas l'objet d'une compensation. Les modalités de crédit devraient continuer de se durcir pour tous les types de contreparties au cours de la prochaine période de référence de trois mois allant de mars à mai 2017.

**Banque centrale européenne** Direction générale Communication  
Division Relations avec les médias, Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt-am-Main, Allemagne  
Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : [media@ecb.europa.eu](mailto:media@ecb.europa.eu), internet : [www.ecb.europa.eu](http://www.ecb.europa.eu)

**Reproduction autorisée en citant la source.**

**Traduction : Banque de France**

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE / 19 avril 2017**

Résultats de l'enquête de mars 2017 sur les modalités et conditions de crédit attachées aux cessions temporaires de titres libellés en euros et aux marchés de produits dérivés de gré à gré (enquête SESFOD)

S'agissant de l'octroi de financements garantis par des titres libellés en euros, les participants à l'enquête ont indiqué que les modalités de crédit, telles que le montant maximum et la durée maximum du financement, étaient en légère baisse et que les taux/écarts de financement avaient augmenté pour de nombreux types de garanties, en particulier pour les titres de dette publique. Au total, la liquidité et le fonctionnement des marchés pour la garantie sous-jacente (par opposition avec le marché des cessions temporaires de titres lui-même) s'est détériorée pour presque tous les types de garanties libellées en euros, quoique de façon plus prononcée pour les titres de dette publique.

En ce qui concerne les évolutions des modalités de crédit sur un horizon plus long, par rapport à l'année dernière, les réponses ont indiqué des modalités globalement moins favorables pour tous les types de contreparties, à l'exception des banques et des courtiers. Le durcissement a été plus prononcé pour les modalités de crédit non tarifaires que pour les modalités tarifaires. De plus, s'agissant des financements garantis, les modalités de crédit se sont globalement durcies en rythme annuel lorsque des titres d'État, des obligations de société à rendement élevé ou des actions étaient utilisées en garantie. Les participants à l'enquête ont également fait état de modalités de crédit non tarifaires appliquées aux contreparties des produits dérivés de gré à gré moins favorables qu'un an auparavant, en particulier dans le cas des dérivés de taux d'intérêt et de change.

L'enquête SESFOD est réalisée quatre fois par an et couvre les évolutions des modalités et conditions de crédit sur les périodes de référence de trois mois s'achevant en février, mai, août et novembre. L'enquête de mars 2017 a collecté des informations qualitatives sur les évolutions intervenues entre décembre 2016 et février 2017. Les résultats sont fondés sur les réponses d'un panel de 28 grandes banques, dont 14 banques de la zone euro et 14 banques ayant leur siège hors de la zone euro.

**Pour toute demande d'information, les médias peuvent s'adresser à William Lelieveldt au +49 69 1344 7316.**

**Banque centrale européenne** Direction générale Communication  
Division Relations avec les médias, Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt-am-Main, Allemagne  
Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : [media@ecb.europa.eu](mailto:media@ecb.europa.eu), internet : [www.ecb.europa.eu](http://www.ecb.europa.eu)

**Reproduction autorisée en citant la source.**

**Traduction : Banque de France**